



Charte d'engagement dans le domaine de l'évaluation environnementale : les sociétés d'ingénierie amplifient le mouvement

L'évaluation environnementale des projets : un outil pour une analyse objective des projets

Cette Charte formalise les engagements d'indépendance, de moyens, de ressources et de compétences nécessaires à la prise en compte de l'environnement dans la conception des projets.

Six mois après une première session de signatures, Syntec-Ingénierie élargit le nombre de signataires de la Charte d'engagement dans le domaine de l'évaluation environnementale.

Plus de 10 sociétés officialiseront leur adhésion à la Charte d'engagement le 20 janvier 2016, en présence de Madame Monnoyer-Smith, Commissaire Générale au Développement Durable. Une représentation importante puisque ces sociétés rassemblent plus de 10 000 collaborateurs, dont 20% de professionnels de l'environnement en France et à l'international.

Favoriser un meilleur équilibre entre économie et écologie

Frédéric MELKI, Président du bureau Environnement et Biodiversité de Syntec-Ingénierie précise :
« Cette Charte concerne l'ensemble des entités qui réalisent des études d'impact et évaluations environnementales, entièrement ou partiellement, quel que soit leur statut juridique. Ce texte, exigeant, pousse à l'innovation tout en maintenant des distinctions nécessaires pour éviter les conflits d'intérêt et maintenir une concurrence loyale. La Charte stipule qu'une même règle doit s'appliquer à tous les acteurs (associations, universités, établissements publics ou agences), et ce dans l'intérêt de la prise en compte de l'environnement. »

Syntec-Ingénierie réitère son appel aux maîtres d'ouvrages, publics comme privés, à promouvoir cette Charte, notamment en s'assurant du concours d'entités signataires pour leurs opérations.

Une Charte élaborée en concertation avec les professionnels

La Charte d'engagement des bureaux d'études, rédigée sous la conduite du Commissariat général au développement durable (CGDD - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) est le fruit d'une élaboration concertée, avec en premier lieu les praticiens des évaluations environnementales.

A propos de Syntec-Ingénierie :

Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle qui regroupe les sociétés d'ingénierie de la construction et de l'industrie. Un secteur de 350 000 emplois et qui réalise un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros.

(Sources : Coe - Rexecode et INSEE)

Contact Presse : Chloé D'HALLUIN ; 01 44 30 49 77 ; c.dhalluin@syntec-ingenierie.fr